



COLLECTIF DE VERDISSEMENT PLANTACTION LAVAL

PLAN D'ACTION 2015

GESTION FINANCIÈRE

Objectifs :

1. Soumettre à la municipalité une demande pour que le *Programme d'assurance de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)* soit adopté par la ville de Laval.
2. Recruter des membres pour recueillir des cotisations annuelles.
3. Établir une entente de service avec *Laval Technopole* (Quartier industriel)
4. Demander un financement récurrent à la ville de Laval afin d'assurer la pérennité de l'organisme.
5. Trouver du financement privé pour le verdissement de l'École Curé-Antoine-Labelle
6. Soumettre des projets en lien avec les programmes de financement de diverses entreprises (*Hydro-Québec, Cascade, TD – Ma rue mes arbres, Arbres Canada, ÉcoConnexions du CN, etc.*)

PROJETS DE VERDISSEMENT

À court terme:

1. Organiser la plantation au parc de la Renaissance et effectuer l'entretien des arbres durant la saison estivale.

À moyen terme :

1. Mettre sur pied un projet de plantation sur les terrains de l'école secondaire Curé-Antoine Labelle.
2. Effectuer une plantation exemplaire dans le quartier industriel de Laval grâce à une entente avec *Laval Technopole*.
3. Effectuer une plantation massive de végétaux dans un ou des quartiers lavallois identifiés comme étant des îlots de chaleur urbains.

DÉMARCHES POLITIQUES ET ENGAGEMENTS

1. Trouver des organismes appuyant la demande pour que Ville de Laval adhère au *Programme d'assurance de l'UMQ*, puis déposer la demande auprès de la ville.
2. Soutenir certaines actions de nos partenaires en lien avec la mission et les objectifs de PlantAction (Droit à un environnement sain ; Aires protégées, etc.).
3. Faire un suivi sur la modification du Code de l'arbre.
4. Participer aux événements tels la Journée de l'arbre du CSSS, voire organiser nous-même des activités pour sensibiliser la population (*Ramons pour le climat, Rallye de la Mère Poule, etc.*).
5. Participer aux consultations sur la révision du Schéma d'aménagement de Laval

VISION DE FONCTIONNEMENT

À court terme :

- Établir une méthode de travail afin que chaque année, un certain nombre d'arbres soient plantés grâce aux actions de l'organisme.

À moyen terme :

- Transformer l'organisme en entreprise sociale